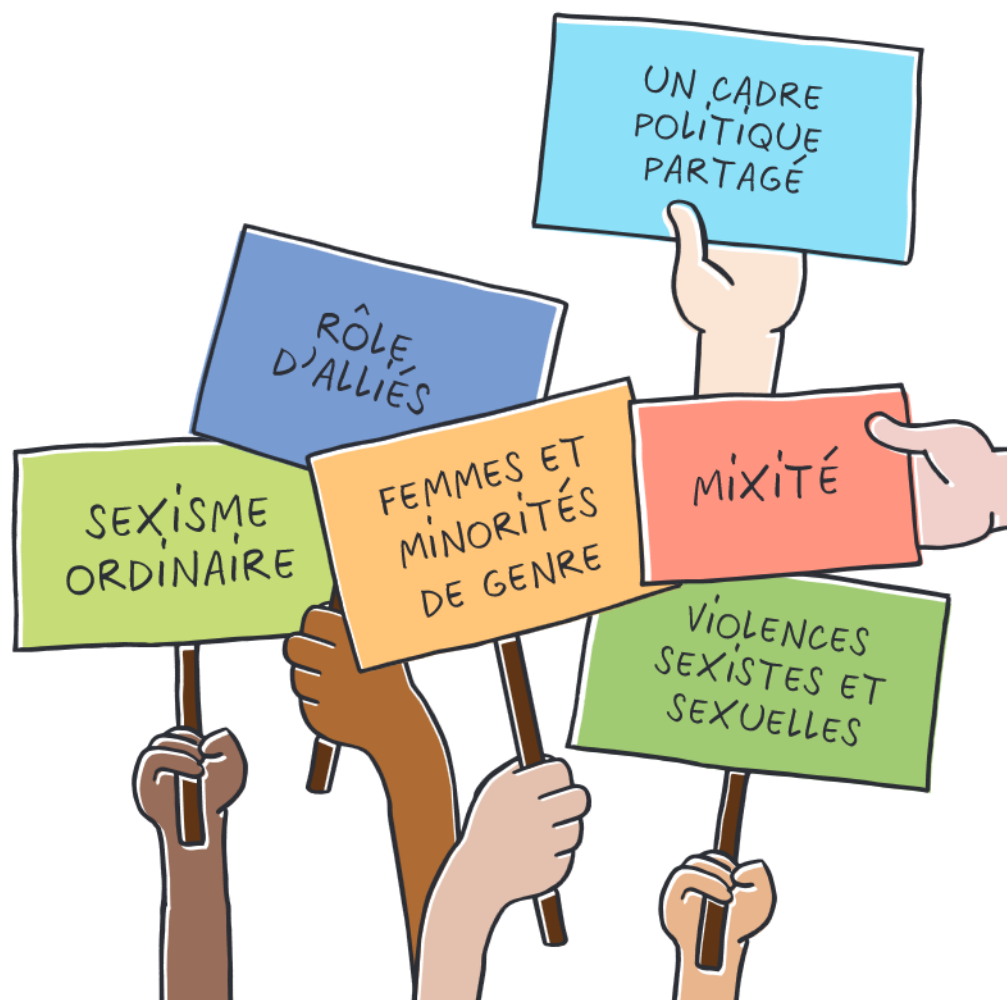


CHARTRE POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE



Notre réseau (...) s'inscrit dans une perspective de mouvement social global, avec des valeurs fortes et progressistes. Nous sommes fier-es de combattre l'ensemble des formes de domination et d'injustice qui pèsent sur le monde paysan, d'ici et d'ailleurs, et qui pèsent sur l'ensemble de la société, bien au-delà de la seule sphère agricole. Les rapports de domination des hommes sur les femmes [et minorités de genre] sont indéniablement une des formes qui s'ajoutent à l'oppression économique, raciste, culturelle, liée à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. »

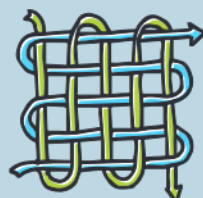
Congrès de la
Confédération paysanne,
Tours, avril 2019.



Prendre position
pour l'égalité de genre



**Nous doter d'un
cadre partagé**
validé par les
administrateur·ices



Faire de l'égalité de genre
une dimension fondamentale
et transversale de
notre fonctionnement



**Véhiculer une image
juste et équilibrée**
des questions de genre

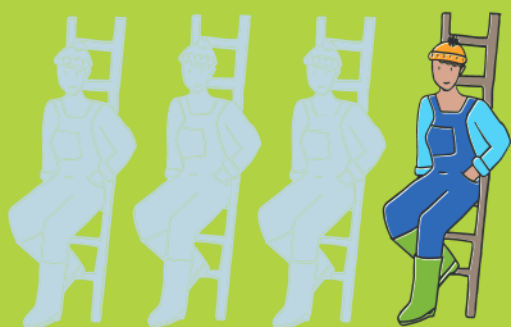


**Lutter activement
contre les violences**
sexistes et sexuelles



QUI EST CONCERNÉ·E PAR LA CHARTE ?

- ☑ **Membres des ADDEAR
et de l'ARDEAR AURA**
porteur·euses de projets, paysan·nes, adhérent·es,
salarié·es, administrateur·ices
- ☑ **Partenaires, intervenant·es,
formateur·ices**



1/4

des chef·fes d'exploitation et coexploitant·es
est une femme (26,5% en 2020').



17%

des agricultrices
s'installent seules ou
uniquement avec des
femmes.²

*pour les femmes,
l'agriculture s'exerce
majoritairement
en mixité.*



adopter cette charte
comme boussole et cadre
politique commun



nous former
sur les questions de genre
et de sexisme ordinaire



identifier et agir
sur les violences sexistes
et sexuelles



revisiter et compléter
nos procédures
d'accompagnements
et nos contenus
de formations



favoriser la mixité
dans les Conseils
d'Administration en
travaillant nos freins
genrés à la participation



inciter les hommes
à se positionner et
à agir comme alliés



renforcer la place
des femmes et des
minorités de genres dans
le milieu agricole (mixité
choisie et sensibilisation)



*Les filles d'agriculteurs
et d'agricultrices sont
moins nombreuses à
devenir agricultrices
que les fils.*

13%
des héritier-es agricoles
sont des femmes.³



21%
des femmes
ont touché la dotation jeune
agriculteur-ice (DJA) depuis 2017.³



*Les agricultrices
obtiennent
moins de
financement à
l'installation.*



LEXIQUE DE L'ÉGALITÉ DE GENRE

SEXE

Le terme sexe renvoie à un ensemble d'attributs biologiques retrouvés chez les humains et les animaux. Il est lié principalement à des caractéristiques physiques et physiologiques, par exemple les chromosomes, les niveaux d'hormones et l'anatomie du système reproducteur.

GENRE

Le terme genre renvoie à un rôle social, comme masculin ou féminin. C'est un ensemble de comportements et d'expressions construites par la société. Le genre n'est pas nécessairement congruent au sexe : une personne de sexe masculin peut avoir des comportements socialement jugés féminins et être ainsi de genre féminin.

CISGENRE CISIDENTITÉ

À la naissance, un sexe est médicalement attribué au nouveau-né en fonction de ses organes génitaux. La famille et la société ont tendance à lui assigner un genre avec des attentes sociales (comportement, apparence...). Les personnes cisgenres sont à l'aise avec ces assignations et ces attentes.

MINORITÉS DE GENRE

Le terme englobe l'ensemble des personnes qui ne se ressentent pas cisgenres : personnes transgenres, non-binaires...

MIXITÉ CHOISIE

C'est le fait de créer des espaces d'échanges de manière consciente et choisie entre personnes appartenant à un groupe subissant les mêmes situations de domination. Le terme de « mixité choisie » est préféré à celui de « non-mixité », pour inclure les personnes non-binaires, trans, inter et queer dans la lutte féministe.

ÉCRITURE INCLUSIVE

L'écriture inclusive permet d'assurer une égalité des représentations relatives au genre dans le langage. Elle ne se limite pas au point médian et peut recourir :

- à des termes épécènes (l'élève au lieu de l'étudiant ou l'étudiante),
- à des formules englobantes (le secteur agricole au lieu des agriculteurs et agricultrices),
- à la féminisation des noms (une autrice)...

Sources des données chiffrées

¹ Dernier recensement agricole 2020

² Info statistiques MSA 2019

³ Christophe Perrot-Idele (Institut de l'élevage), regard statistique sur la place des femmes en agriculture (webinaire GIS Élevage, décembre 2023).

Pour aller plus loin

- ✓ Flasher le code pour consulter la charte
- ✓ Se l'approprier
- ✓ La faire vivre dans nos réseaux



Contact

contact@ardear-aura.fr